

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
 0 Prise en charge : pec@mupras.com
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W19-597064

73554 Cd

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : 0828	Société : R.A.M		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : OUARCE HABIBA			
Date de naissance : 01/11/1968			
Adresse : 51 Rue EL KHOUZANI ET 62 APP 6			
Tél. : 0663 99 11 93	Total des frais engagés : Dhs		

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin : 			
Date de consultation :			
Nom et prénom du malade : OUARCE HABIBA Age:			
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie :			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.			
Fait à : Casablanca Le : 07 JUIN 2021			
Signature de l'adhérent(e) :			



VOLET ADHERENT	
Déclaration de maladie	N° W19-597064
Remplissez ce volet, découpez le et conservez le. Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.	
Coupon à conserver par l'adhérent(e).	
Matricule :	
Nom de l'adhérent(e) :	
Total des frais engagés :	
Date de dépôt :	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/06/2011	S		250	INP 0970062729 Signature du Médecin

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>LA MSA AEROPORT ABDERRAHMANE BRAHIMI pour</i>	17/03/21	1242,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	24/11/2011	ct	1000
	24/11/2011	ct	1000

AUXILIAIRES MEDICAUX

VOLET ADHERENT

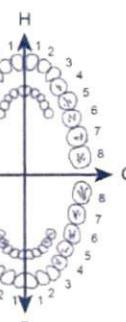
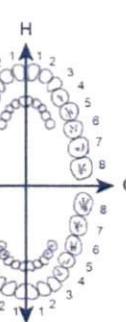
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>	
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>	
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>	
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				
	H	25533412 00000000 D 00000000 35533411	G	21433552 00000000 00000000 11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>	
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>	
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>	

الدكتور سيدى محمد الزهيرى

Dr. Sidi Mohammed Ezzouhairy

OPHTALMOLOGISTE

Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux
Lauréat de la faculté de médecine Bordeaux II
Titulaire de C.E.S. de biologie humaine
Ancien interne des hôpitaux de France



اختصاصي في أمراض و جراحة العيون
خريج كلية الطب ببوردو II - فرنسا
داخلي سابقًا بمستشفيات فرنسا

Spécialiste des glaucomes
Chirurgie de la cataracte par phaco-émulsification
Chirurgie vitréo-rétinienne

17/03/2021

مركز علاج داء الزرقة Centre du glaucome

- OCT : Tomographie par cohérence optique
- Champ visuel automatisé
- Pachymétrie
- Rétinographie non Mydriatique
- Compass
- Angiographie numérisée
- Laser SLT
- Laser Yag-Argon
- Laser diode
- ECP
- Chirurgie des glaucomes
- UBM : Echographie à haute fréquence
- Echographies A et B
- Microcopie spéculaire

Residence Oasis
Bd Mohammed V
Mohammedia
Tél : 05 23 31 03 75 / 78
Fax : 05 23 31 03 75 / 78
E-mail : ophtalmologies@gmail.com - Urgences : 05 23 32 90 02 / 03

OUARCH Habiba

144,10 - VISMED
1 goutte 2 fois/jour pendant 2 mois

164,20 x 2 - COSOPT OD
1 goutte 2/jour, à renouveler

167,00 Thealose 1g H 3/100

86,10 Timedak 18 H 21 + 00

178,90 x 3 novofus

1242,30

إقامة الوازيس، شارع محمد الخامس - المحمدية

Résidence Oasis, Bd Mohammed V - Mohammedia. Tél.: 05 23 31 03 75 / 78
E-mail : ophtalmologies@gmail.com - Urgences : 05 23 32 90 02 / 03

Patente : 394 033 03
ICE : 001624127000040



Monoprost 50 microgrammes/ml
collyre en solution en récipient unidose

PPV : 178.90 DH

AMM Maroc N° 496/17 DMP/21/NNP

6 118001 072583

Distribué par le laboratoire SOTHEMA,
BP N°1, 27182 Bouskoura, Maroc

Monoprost 50 microgrammes/ml
collyre en solution en récipient unidose

PPV : 178.90 DH

AMM Maroc N° 496/17 DMP/21/NNP

6 118001 072583

Distribué par le laboratoire SOTHEMA,
BP N°1, 27182 Bouskoura, Maroc

MONTOPROST 50 microgrammes/ml
collyre en solution en récipient unidose

PPV : 178.90 DH

AMM Maroc N° 496/17 DMP/21/NNP

6 118001 072583

Distribué par le laboratoire SOTHEMA,
BP N°1, 27182 Bouskoura, Maroc

LOT T022255 2

EXP 05 2022

PPV 164.20 DH

LOT T022255 2

EXP 05 2022

PPV 164.20 DH

TIMABAK 0,50 %

Collyre 5 ml - PPV : 86,10 DH

6 118001 100682

Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,
Casablanca - Pharmacien Responsable : Anas DAoudi

SYNTHEMEDIC

2-24 Rue Zoubeir Ibnou
El Souam 20500 Casablanca

P.P.C:144.10

3 662042 003295

Distribué au Maroc par :

Laboratoires SOTHEMA
B.P. N°1, 27182 Bouskoura - Maroc
N° Homologation Maroc :
1573/2016/DMP/20/DM
PPC : 147,00 DH



الدكتور سيدى محمد الزهيرى

Dr. Sidi Mohammed Ezzouhairy

OPHTHALMOLOGISTE

Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux
Lauréat de la faculté de médecine Bordeaux II
Titulaire de C.E.S. de biologie humaine
Ancien interne des hôpitaux de France



اختصاصي في أمراض و جراحة العيون
خريج كلية الطب ببوردو II - فرنسا
داخلي سابقًا بمستشفيات فرنسا

Spécialiste des glaucomes
Chirurgie de la cataracte par phaco-émulsification
Chirurgie vitréo-rétinienne

مركز علاج داء الزرق

Centre du glaucome

OCT : Tomographie par cohérence optique

Champ visuel automatisé

Pachymétrie

Rétinographie non Mydriatique

Compass

Angiographie numérisée

Laser SLT

Laser Yag-Argon

Laser diode

ECP

Chirurgie des glaucomes

UBM : Echographie à haute fréquence

Echographies A et B

Microcopie spéculaire

ICE : 00 16 24 12 7 00 00 40

LE 24/03/2021

FACTURE

Mme OUARCH HABIBA

DESTINATION	PRIX
CHAMP VISUEL	400 DH
OCT	1000 DH

TOTAL 400 DH

دكتور سيدى محمد الزهيرى
طبيب متخصص في أمراض و جراحة العيون
Dr. Sidi Mohammed EZZOUEHairy
OPHTHALMOLOGISTE
Résidence Oasis, Bd Mohammed V - Mohammedia
Tél. : 05 23 31 03 75 / 78
Mobile : 05 23 31 03 75 / 78
Email : ophtalmologies@gmail.com



الدكتور سيدى محمد الزهيري

Dr. Sidi Mohammed Ezzouhairi

OPHTHALMOLOGISTE

Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux
Lauréat de la faculté de médecine Bordeaux II
Titulaire de C.E.S. de biologie humaine
Ancien interne des hôpitaux de France



اختصاصي في أمراض و جراحة العيون
خريج كلية الطب ببوردو ١١ - فرنسا
داخلي سابقًا بمستشفيات فرنسا

Spécialiste des glaucomes
Chirurgie de la cataracte par phaco-émulsification
COMPTE RENDU OCT + CHAMP VISUEL

concerne:

OUARCH Habiba

مركز علاج داء الزرق Centre du glaucome

OCT : Tomographie par cohérence optique

Champ visuel automatisé

Pachymétrie

Rétinographie non Mydriatique

Compass

Angiographie numérisée

Laser SLT

Laser Yag-Argon

Laser diode

ECP

Chirurgies des glaucomes

UBM : Echographie à haute fréquence

Échographies A et B

Microcopie spéculaire

L'OCT papillaire réalisée le 24 /03/ 2021

montre:

En OD :

- Epaisseur moyenne de la couche des fibres nerveuses : 54 µm
- Un rapport C/D vertical de 0.79 pour une surface papillaire de 2.55 mm²
- Une courbe RNFL en double bosse non respectée avec des déficits en supérieur, en temporal et en inférieur
- Le complexe des cellules ganglionnaires montre des déficits dans la surface maculaire

En OG :

- Epaisseur moyenne de la couche des fibres nerveuses : 116 µm
- Un rapport C/D vertical de 0.59 pour une surface papillaire de 2.40 mm²
- Une courbe RNFL en double bosse respectée et est dans les valeurs normatives
- Le complexe des cellules ganglionnaires ne montre pas des déficits dans la surface maculaire

Le champ visuel réalisé le 24/03/2021 par HFA3 montre :

- En OD : en Sita Faster 24-2
Stimulus III, blanc, seuil foveal : 22 dB ; VFI : 22% ; MD : -25.57 dB ;
Champ visuel tubulaire
- En OG : en Sita Faster 24-2
Stimulus III, blanc, seuil foveal : 38 dB ; VFI : 99% ; MD : -0.56 dB ;
Champ visuel normal

